

An aerial photograph of the city of Rouyn-Noranda, Quebec, Canada, taken at sunset. The city is densely packed with various buildings, mostly multi-story commercial and residential structures. The city is situated along a river, which is visible in the foreground and middle ground. The sky is a mix of orange, pink, and blue, with some clouds. In the background, there are green hills and a body of water.

20
23

BUDGET

Adoption du budget
19 décembre 2022

Crédit photo : Louis Jalbert



Ville de
Rouyn-Noranda



BUDGET 2023

DISCOURS DE LA MAIRESSE, MME DIANE DALLAIRE

L'année 2022 aura été particulièrement marquante pour notre communauté. L'enjeu de la qualité de l'air nous a tous affectés et l'image de notre ville n'aura jamais été aussi ébranlée. Toutefois, nous sommes des gens innovants et je demeure convaincue que nous sortirons plus forts de cette situation sans précédent. À l'aube du dépôt de l'autorisation ministérielle à Glencore Fonderie Horne, vous pouvez compter sur votre conseil de ville : nous continuerons de collaborer avec le gouvernement afin que tout soit mis en œuvre pour protéger notre population. Nous nous assurerons également de la réalisation d'un plan de relance d'envergure à fortes retombées sociales, environnementales et économiques.

Malgré la place prépondérante occupée par le dossier de la Fonderie Horne, plusieurs projets très positifs se sont réalisés grâce au travail des équipes municipales. Que l'on pense à l'inauguration de notre magnifique aérogare, à la réouverture du bâtiment communautaire d'Arntfield, au déploiement de la 2^e phase des collectes des matières organiques, à l'embauche d'une conseillère en environnement, la Ville a poursuivi son essor afin de bien répondre aux besoins de la population.

Offrir des services accessibles qui améliorent la qualité de vie des citoyens et citoyennes est au cœur de la mission de la Ville. Toutefois, l'explosion des coûts, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et les enjeux de main-d'œuvre représentent de réels défis. Nous devons également considérer un rattrapage à faire en raison de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, le conseil a fait un effort important pour limiter l'augmentation de la charge fiscale sans impacter les générations futures. De plus, un exercice capital débutera en 2023 alors que l'ensemble des municipalités travaillera avec le gouvernement du Québec en vue du renouvellement du Pacte fiscal. Ce pacte, qui détermine les sommes qui sont attribuées aux municipalités, doit absolument tenir compte des réalités que nous vivons. Rouyn-Noranda sera en première ligne afin de revendiquer un financement à la hauteur des responsabilités qui lui sont confiées à titre de Ville-MRC, notamment pour l'entretien du réseau routier et le transport collectif.

Ces responsabilités étant de plus en plus nombreuses, le lancement de notre planification stratégique 2023-2028 en début d'année viendra guider nos priorités d'actions. Le financement de nos routes rurales demeure un enjeu et nous accentuerons les pressions gouvernementales afin de réparer l'erreur historique dans les montants de financement qui nous sont octroyés. Le développement de notre ville dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques est l'un des grands défis auxquels nous faisons face. À cet égard, nous dévoilerons en début d'année le Plan d'aménagement des abords du lac Osisko. Fruit d'un partenariat unique avec le Collectif territoire, ce plan constitue une vision commune des aménagements qui pourraient être réalisés afin de donner à notre joyau du centre-ville tout le prestige qu'il mérite.

Notre nouvelle politique de participation citoyenne sera également lancée dans les prochains mois. Cette politique nous amènera à mieux informer, consulter et impliquer les citoyens dans les affaires municipales et nous offrira l'opportunité d'améliorer certaines façons de faire, notamment avec nos conseils de quartier.

C'est à l'automne prochain que nous devrions donner la première pelletée de terre de notre futur centre aquatique, une infrastructure de grande qualité qui viendra répondre aux besoins de l'ensemble de la population de notre Ville-MRC. Un autre grand projet que nous souhaitons grandement voir démarrer est celui de la Zone d'innovation minière (ZIM). Cet ambitieux projet est une signature d'envergure internationale porteuse pour le développement économique, culturel et social de notre ville.

L'année 2023 sera encore une fois bien remplie! Je remercie l'ensemble des employés municipaux pour leur dévouement. Je tiens aussi à souligner le travail de la direction générale et du conseil municipal. Ensemble, avec la collaboration des citoyens, nous contribuons à faire de Rouyn-Noranda une ville « Douce Rebelle » dont nous pouvons être fiers!

La mairesse,

Diane Dallaire



BUDGET 2023

LE BUDGET 2023

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La Ville de Rouyn-Noranda dépose un budget de fonctionnement équilibré de 95 981 485 \$ pour l'année 2023, soit une augmentation de 6,7%. Nous avons utilisé plusieurs stratégies afin de limiter la hausse des taxes foncières : nous avons puisé dans notre surplus 1 million de dollars, nous avons également pris en compte le contexte économique et les enjeux de main-d'œuvre.

	2022	2023
Taxes	64 909 657 \$	70 237 992 \$
Tarification et autres revenus	25 055 967 \$	25 743 493 \$
TOTAL DES REVENUS	89 965 624 \$	95 981 485 \$
Total des charges	82 097 521 \$	87 225 469 \$
Surplus non affecté	-870 500 \$	-1 000 000 \$
Remboursement de la dette	9 587 208 \$	10 102 216 \$
Affectations	- 848 606 \$	- 346 200 \$
TOTAL DES CHARGES ET AFFECTATIONS	89 965 624 \$	95 981 485 \$



BUDGET 2023

LES REVENUS

La source principale de revenus pour notre municipalité provient de la taxation. En 2023, l'ensemble des municipalités travaillera avec le gouvernement du Québec afin de redéfinir nos sources de revenus. À titre de gouvernement de proximité, les municipalités revendiqueront une augmentation des transferts afin d'être en mesure de poursuivre leur croissance tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Pour la prochaine année, le conseil a revu à la hausse les revenus provenant des services rendus afin de limiter l'augmentation de la taxe foncière générale et contrer l'effet de l'inflation.

	Budget 2022	Budget 2023
Taxes	64 909 657 \$	70 237 992 \$
Paielement tenant lieu de taxes	5 143 119 \$	5 367 087 \$
Transferts (subventions gouvernementales)	6 859 068 \$	7 175 331 \$
Services rendus (transport, arénas, TDC, loisirs, aéroport)	8 229 923 \$	8 252 489 \$
Imposition de droits (mutation)	2 739 653 \$	2 735 792 \$
Amendes et pénalités	1 115 366 \$	1 138 140 \$
Intérêts	817 384 \$	926 683 \$
Autres revenus (ventes d'actifs)	151 454 \$	147 971 \$
TOTAL DES REVENUS	89 965 624 \$	95 981 485 \$



BUDGET 2023

LES DÉPENSES

En 2023, le conseil a choisi de concentrer ses efforts afin de maintenir les activités et les services actuels. Les dépenses totales de fonctionnement pour 2023 seront de 87 225 469 \$, soit une augmentation de 6,25 % par rapport à l'année dernière.

	Budget 2022	Budget 2023	Variation	
			\$	%
Masse salariale	33 574 722 \$	36 225 258 \$	2 650 536 \$	7,89 %
Biens et services	39 700 784 \$	41 265 424 \$	1 564 640 \$	3,94 %
Contributions aux organismes	4 413 973 \$	4 639 502 \$	225 529 \$	5,11 %
Frais de financement (intérêts sur la dette à long terme)	4 408 042 \$	5 095 285 \$	687 243 \$	15,59 %
TOTAL DES DÉPENSES	82 097 521	87 225 469 \$	5 127 948 \$	6,25 %

Les dépenses s'expliquent par des ajustements des salaires par rapport aux années précédentes. De nouveaux postes ont été mis en place afin d'améliorer les services aux citoyens, notamment dans les quartiers ruraux. Des sommes additionnelles ont été attribuées au Service de sécurité incendie afin d'améliorer la prestation de service et de garantir le respect de notre schéma de couverture de risque. À cela s'ajoute une conjoncture extérieure défavorable avec l'inflation et l'explosion des coûts en général. Les coûts des contrats de déneigement et de collecte des matières résiduelles ont augmenté de façon importante, notamment en raison du prix de l'essence. Nous devons faire face à une hausse des coûts de la Sûreté du Québec de 4,6 %. Enfin, l'augmentation du taux directeur a un impact direct sur les intérêts de la dette à long terme que nous devons rembourser annuellement.

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

En 2023, les dépenses pour le service de la dette, excluant les subventions, seront de 10 102 216 \$ comparativement à 9 587 208 \$ en 2022. La réalisation de nos différents projets d'investissement s'est concrétisée par de nouveaux emprunts, ce qui explique cette augmentation. Puisque nous sommes très conscients de l'importance de bien gérer notre dette, nous sommes toujours à l'affût des programmes de subvention afin de limiter les coûts du service de la dette.

Pour chaque dollar qui sera dépensé en 2023, 16 ¢ seront affectés pour le service de la dette, ce qui respecte les orientations de notre Politique de gestion de la dette permettant de pérenniser les infrastructures, d'offrir des services de qualité et d'assurer le développement de notre municipalité.



BUDGET 2023

LES TAUX DE TAXATION

Fixer un taux de taxation qui permettait à la fois de maintenir les services à l'ensemble des citoyens et de limiter les impacts sur les différents types de payeurs a été un exercice ardu cette année. Il faut d'abord comprendre qu'en raison des règles de fiscalité municipale, tous les taux sont interreliés. La charge est donc répartie entre les résidences, les commerces et les industries. Il est important de préciser que le conseil a voulu limiter la hausse pour les plus petits commerces en fixant un taux maximal de 5 % pour les premiers 400 000 \$ de valeur des immeubles commerciaux. Au final de l'exercice, la hausse du taux pour les résidences de moins de 5 logements s'établit donc à 7 %.

Catégorie d'immeuble	Activités municipales	Service de la dette	Taux combiné		Variation	
			2023	2022		
Immeubles résidentiels de 5 logements et moins	0,5934	0,1967	0,7901	0,7384	0,0517	7,00%
Immeubles résidentiels de 6 logements	0,7910	0,1967	0,9877	0,9212	0,0665	7,22%
Immeubles non résidentiels moins de 400 000 \$	1,8428	0,1967	2,0395	1,9444	0,0951	4,89%
Immeubles non résidentiels plus de 400 000 \$	2,0869	0,1967	2,2836	2,1726	0,1110	5,11%
Immeubles industriels moins de 1 000 000 \$	2,4564	0,1967	2,6531	2,5288	0,1243	4,92%
Immeubles industriels plus de 1 000 000 \$	2,9670	0,1967	3,1637	2,9344	0,2293	7,81%
Terrains vagues desservis	1,1868	0,1967	1,3835	1,2874	0,0961	7,46%
Immeubles agricoles et forestiers	0,5934	0,1967	0,7901	0,7384	0,0517	7,00%



BUDGET 2023

LA CHARGE FISCALE

Toujours dans l'objectif de maintenir la qualité des services, de poursuivre l'entretien de nos infrastructures et de soutenir la croissance de notre ville, le conseil a opté pour une augmentation moyenne du compte de taxes de 6,99 %. Ainsi, pour 83 % des propriétaires de résidence unifamiliale, l'augmentation sera inférieure à 200 \$. Avec une facture de 2 939 \$ dans les secteurs desservis et de 2 412 \$ dans les secteurs non desservis, pour une maison moyenne unifamiliale de 277 368 \$, Rouyn-Noranda se maintient dans la moyenne des villes comparables.

Exemple d'un compte de taxes pour une maison moyenne unifamiliale (secteur desservis)

Valeur d'une maison moyenne unifamiliale	277 368 \$
Taxe foncière générale	1 646 \$
Service de la dette	546 \$
Dette des infrastructures (secteurs desservis) ¹	97 \$
Dépenses de fonctionnement (secteurs desservis) ¹	195 \$
Eau montant de base avec compteur ^{1 et 2}	235 \$
Matières résiduelles ³	220 \$
Facture maison unifamiliale en 2023	2 939 \$
Facture maison unifamiliale en 2022	2 747 \$
Variation	192 \$
	6,99 %

¹ Ces frais sont exclus pour les immeubles non desservis par les services municipaux.

² Le montant de base est de 235 \$ pour 28 000 gallons avec compteur. L'utilisation excédentaire sera facturée.

³ Pour les résidences unifamiliales ajoutées à la collecte des matières organiques en 2022, un montant de 37 \$, soit une portion du coût du bac de collecte, sera ajouté.



BUDGET 2023

CONCLUSION

L'exercice financier 2023 démontre encore une fois l'ampleur des défis auxquels nous faisons face et des besoins toujours plus grands de notre Ville-MRC. Faisant face à des enjeux économiques, de main-d'œuvre et environnementaux, nous devons absolument faire des choix, nous adapter et être à l'affût des opportunités.

En 2023, nous poursuivrons la gestion de notre ville avec la plus grande rigueur afin de réaliser nos engagements et offrir à notre population des services de qualité dans un environnement sain et dynamique.

Le début de la prochaine année sera particulièrement mouvementé avec le renouvellement de l'autorisation ministérielle à Glencore Fonderie Horne. Le Québec en entier aura les yeux rivés sur Rouyn-Noranda. Nous devons alors démontrer la capacité de notre ville à sortir plus forte de cette crise.

Ensemble, nous rebâtirons l'image de Rouyn-Noranda et attirerons de nouveaux citoyens et citoyennes nécessaires à l'essor de notre ville. Soyons fiers! Nous sommes des gens mobilisés, engagés et créatifs. Nous avons une ville qui bouillonne d'activités, de projets, de culture et de sports. Nous avons des entreprises solides qui rayonnent ici et ailleurs. Nous avons des institutions d'enseignement d'une richesse inestimable.

Je l'ai dit et je le répète, nous sommes une communauté innovante, nous voulons tous faire partie de la solution et je suis convaincue que le meilleur est à venir pour notre Ville Douce Rebelle.



BUDGET 2023

ANNEXE 1

État des activités financières de fonctionnement

REVENUS	Budget total 2022 \$	Budget initial 2023 \$	Variation			Budget total 2023 \$
			%	\$		
Taxes	64 909 657	70 237 992	8,2	5 328 335		70 237 992
Paielements tenant lieu de taxes	5 143 119	5 367 087	4,4	223 968		5 367 087
Transferts (subventions gouvernementales)	6 859 068	7 175 331	4,6	316 263		7 175 331
Services rendus (aré纳斯, TDC, loisirs, aéroport)	8 229 923	8 252 489	0,3	22 566		8 252 489
Imposition de droits (mutation)	2 739 653	2 735 792	-0,1	(3 861)		2 735 792
Amendes et pénalités	1 115 366	1 138 140	2,0	22 774		1 138 140
Intérêts	817 384	926 683	13,4	109 299		926 683
Autres revenus (ventes d'actifs)	151 454	147 971	-2,3	(3 483)		147 971
TOTAL REVENUS	89 965 624	95 981 485	6,7	6 015 861		95 981 485

CHARGES	Budget total 2022 \$	Budget initial 2023 \$	Variation		Budget amortissement 2023 \$	Budget total 2023 \$
			%	\$		
Administration générale	12 596 860	14 522 669	15,3	1 925 809	645 679	15 168 348
Sécurité publique (SQ, incendies)	11 144 832	11 866 674	6,5	721 842	1 002 757	12 869 431
Transport (voirie, aéroport, transport en commun, déneigement)	19 244 573	20 654 039	7,3	1 409 466	9 029 304	29 683 343
Hygiène du milieu (aqueduc, égouts, matières résiduelles)	15 283 270	14 676 169	-4,0	(607 101)	5 106 512	19 782 681
Santé et bien-être (Ville et villages en santé, cimetières, logement social)	1 322 036	1 349 646	2,1	27 610	132 097	1 481 743
Aménagement, urbanisme et développement	5 860 181	6 105 063	4,2	244 882	312 588	6 417 651
Loisirs et culture	12 443 849	13 163 921	5,8	720 072	3 155 240	16 319 161
Frais de financement	4 201 920	4 887 288	16,3	685 368		4 887 288
TOTAL CHARGES	82 097 521	87 225 469	6,2	5 127 948	19 384 177	106 609 646
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	7 868 103	8 756 016	11,3	887 913	(19 384 177)	(10 628 161)



BUDGET 2023

ANNEXE 1

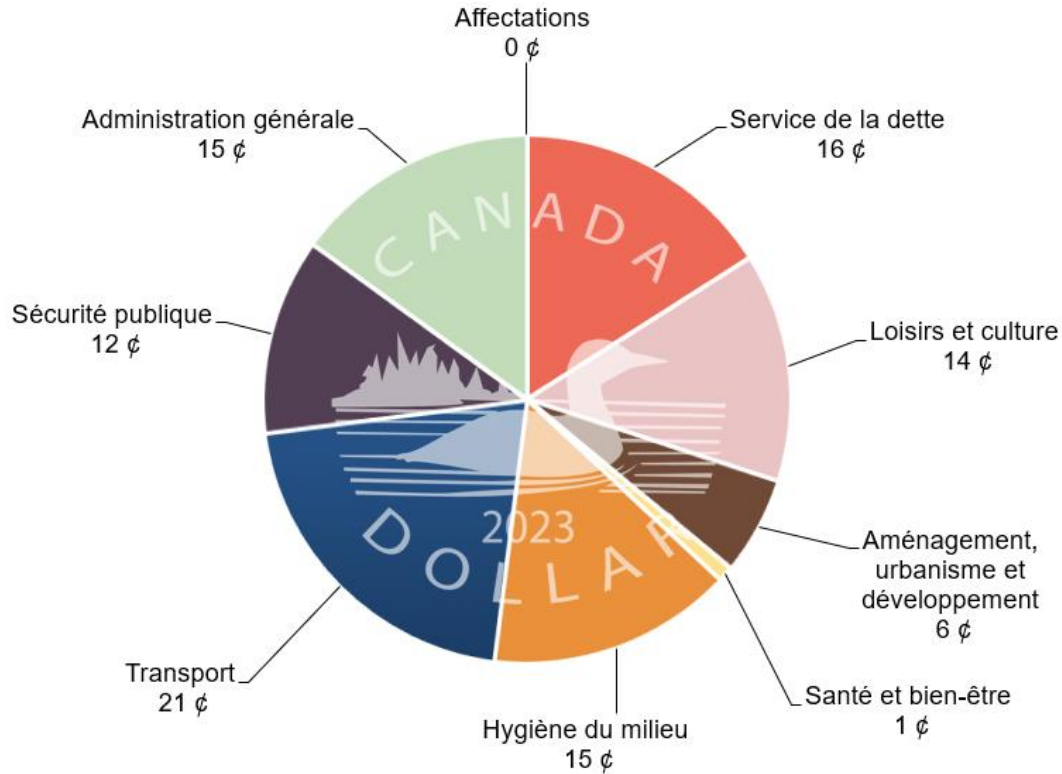
État des activités financières de fonctionnement (suite)

CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES	Budget total 2022 \$	Budget initial 2023 \$	Variation		Budget amortissement 2023 \$	Budget total 2023 \$
			%	\$		
Immobilisations	9 000	9 000	0,0	-		9 000
Produits de disposition						
Amortissement					19 384 177	19 384 177
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	-9 587 208	-10 102 216	5,4	-515 008		-10 102 216
Affectations						
Activités d'investissement	-125 460	-222 040	77,0	-96 580		-222 040
Excédent (déficit) accumulé non affecté	1 081 236	1 867 743	72,7	786 507		1 867 743
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	613 565	-458 503	-174,7	-1 072 068		-458 503
Montants à pourvoir dans le futur	140 764	150 000	6,6	9 236		150 000
TOTAL CONCILIATION	89 965 624	95 981 485	6,7	6 015 861		95 981 485
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0	0			0	0



BUDGET 2023

ANNEXE 2



Administration générale	Conseil, gestion financière et administrative, greffe, évaluation et gestion du personnel
Sécurité publique	Police et sécurité incendie
Transport	Voirie municipale, enlèvement de la neige, transport en commun et aérien
Hygiène du milieu	Aqueduc et égouts, eaux usées, matières résiduelles et environnement
Santé et bien-être	Logement social et contribution OMH
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement du territoire, développement économique, tourisme et programme forestier
Loisirs et culture	Centres communautaires, patinoires, piscines, parcs et terrains de jeux, bibliothèques, musées et centres d'exposition
Service de la dette	Frais de capital et d'intérêts sur la dette long terme



BUDGET 2023

ANNEXE 3 Les taux de taxes résidentielles

	2022 Taux par 100 \$ d'évaluation	2023 Taux par 100 \$ d'évaluation	Variation	
			\$	%
ROUYN	0,8524	0,9170	0,0646	7,58
NORANDA-CENTRE	0,8524	0,9170	0,0646	7,58
NORANDA-NORD	0,8578	0,9223	0,0645	7,52
GRANADA desservi	0,8588	0,9235	0,0647	7,53
GRANADA non desservi	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
LAC-DUFAULT	0,8578	0,9223	0,0645	7,52
BEAUDRY desservi	0,8407	0,9046	0,0639	7,60
BEAUDRY non desservi	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
ARNTFIELD desservi	0,8407	0,9046	0,0639	7,60
ARNTFIELD non desservi	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
BELLECOMBE	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
CADILLAC desservi	1,1238	1,2225	0,0987	8,78
CADILLAC non desservi	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
CLÉRICY desservi	0,8407	0,9046	0,0639	7,60
CLÉRICY non desservi	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
CLOUTIER	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
D'ALEMBERT	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
DESTOR	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
ÉVAÏN desservi	0,8523	0,9168	0,0645	7,57
ÉVAÏN non desservi	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
McWATTERS	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
MONTBEILLARD	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
MONT-BRUN	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
ROLLET	0,7384	0,7901	0,0517	7,00
TAUX MOYEN R-N	0,8229	0,8839	0,0610	7,41



BUDGET 2023

ANNEXE 4

Charge fiscale moyenne pour une résidence unifamiliale par secteur

Cette charge fiscale moyenne du contribuable comprend toutes les taxes foncières et les tarifications telles que l'eau et le traitement des matières résiduelles.

	SECTEURS			
	DESSERVI		NON DESSERVI	
	2022	2023	2022	2023
Valeur moyenne d'une maison unifamiliale par secteur	277 368 \$	277 368 \$	277 368 \$	277 368 \$
Foncière générale	1 523 \$	1 646 \$	1 523 \$	1 646 \$
Service de la dette	525 \$	546 \$	525 \$	546 \$
Dette infrastructure ¹ (secteurs desservis)	72 \$	97 \$	- \$	- \$
Dépenses fonctionnement ¹ (secteurs desservis)	192 \$	195 \$	- \$	- \$
Eau ^{1 et 2} (montant de base avec compteur)	235 \$	235 \$	- \$	- \$
Matières résiduelles ³	200 \$	220 \$	200 \$	220 \$
Facture maison unifamiliale	2 747 \$	2 939 \$	2 248 \$	2 412 \$
Variation	192 \$		164 \$	
	6,99 %		7,30 %	

¹ Ces frais sont exclus pour les immeubles non desservis par les services municipaux.

² Le montant de base est de 235 \$ pour 28 000 gallons avec compteur. L'utilisation excédentaire sera facturée.

³ Pour les résidences unifamiliales ajoutées à la collecte des matières organiques en 2022, un montant de 37 \$, soit une portion du coût du bac de collecte, sera ajouté.